

Le dossier précise que « Le centre équestre n'est pas relié au réseau d'alimentation en eau potable du Syndicat Mixte Intercommunal des Eaux de Mexy auquel adhère la commune de Chenières. »

Veillez préciser la provenance de l'eau avant la mise en service du forage projeté. S'agit-il d'une demande de régularisation d'un forage déjà réalisé ?

Il s'agit d'un dossier pour un projet de forage, en substitution des modes d'alimentation actuels.

Madame CURE a découvert un ancien puits sur la parcelle, à la suite de son achat en février 2021. Ce puits, constitué d'une buse de 1 000 mm de diamètre est profond d'1m50.



Les chevaux ont été alimentés en eau en partie par ce puits, en partie par la récupération d'eaux de pluie et également par apport d'eau en citerne par un agriculteur.

L'ancien puits se tarit en période de sécheresse.

Du fait de l'éloignement entre le centre équestre et le village de Chenières, le branchement au réseau d'eau potable du SIE de Mexy n'est pas prévu. VEOLIA, consulté par la Communauté d'Agglomération de Longwy a donné un avis défavorable au branchement, du fait de l'absence de canalisation à proximité de la parcelle.

Il s'avère que l'ancien puits n'apparaît pas sur la Banque du Sous-Sol. Celui-ci sera abandonné et rebouché dans les règles de l'art, conformément à la norme NF X 10-999 suite à la mise en service du futur forage :

- Mise en œuvre d'environ 50 cm d'argiles gonflantes ;
- Démantèlement des buses jusqu'à -50 cm par rapport au TN ;
- Remplissage par du ciment jusqu'à -50 cm par rapport au TN ;
- Remplissage de la terre végétale jusqu'au TN

De plus, le cas échéant, veuillez également apporter une réponse aux questions suivantes :

- *Y a-t-il eu des restrictions d'eau au niveau du réseau public de distribution dans les 5 années précédentes ?*

Du fait de l'avis défavorable de l'exploitant pour le raccordement de la parcelle au réseau d'eau potable, aucun contact n'a été pris en ce sens auprès de SIE de Mexy.

- *Quelle est la consommation d'eau moyenne annuelle sur les derniers 5 ans ?*

Le projet de forage est dimensionné pour 950 m³/an soit environ 2.6 m³/j, en tenant compte de l'occupation maximale de la pension, ce qui n'est pas le cas actuellement. L'activité de pension et centre équestre a démarré en juillet 2025. L'alimentation en eau s'est faite à partir d'un ancien puits, de la récupération des eaux pluviales et d'apports d'eau extérieurs, sans comptage. De ce fait, nous ne disposons pas du recul nécessaire pour répondre à cette question.